

La périlleuse marche de la Corse vers l'autonomie



JEAN CHICHIZOLA

Envoyé spécial en Corse

C'est la dernière case de *L'Enquête corse*, la bande dessinée à succès parue en 2000. «C'est une île compliquée pour un continental», lâche le détective Jack Palmer. Et son ami insulaire de lui répondre: «Pour un Corse aussi.» L'humour de Pétillon paraîtra trivial aux yeux de certains et en agacera d'autres. Mais, à l'heure où des discussions se profilent, vingt ans après la fin du processus de Matignon initié par Lionel Jospin, il rappelle deux notions clés pour qui se frotte à la «question corse»: l'humilité et la complexité. Un fin connaisseur de l'île résume à sa façon: «Négocier en Corse, c'est aller fumer dans une soule à munitions. Si vous en ressortez, tout va bien.»

Signe de cette complexité: l'étonnant télescopage électoral en moins d'un an. Aux territoriales de 2021, près de 70% des électeurs s'étant exprimés ont voté au second tour pour des formations nationalistes (autonomistes et indépendantistes). À la présidentielle de 2022, avec un taux d'abstention comparable (autour de 40%), Marine Le Pen a recueilli près de 60% des suffrages exprimés. Qui sont ces électeurs? Revue de référence, *Le Grand Continent* évoque «l'archipellisation» d'un «électorat corse au sein duquel cohabitent plusieurs ensembles aux comportements politiques bien distincts: nationalistes corses majoritairement abstentionnistes aux élections françaises, nationalistes français majoritairement abstentionnistes aux élections corses, unionistes (non-nationalistes) participant plus volontiers aux deux séries de scrutin».

«Un processus à vocation historique»

Voilà pour la toile de fond démocratique des négociations que les «nations» attendaient depuis leurs victoires électorales de 2015, 2017 et 2021. En mars, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé «une discussion sans précédent autour de la question institutionnelle» et ajouté: «Nous sommes prêts à aller jusqu'à l'autonomie. La question est de savoir ce qu'est cette autonomie.» Le texte, validé par le ministre et le patron autonomiste de l'exécutif corse, Gilles Simeoni, précise que sera abordé «l'ensemble des problématiques, sans exclusive, parmi lesquelles l'évolution institutionnelle vers un statut d'autonomie qui reste à préciser. Ce travail sera conduit à la lumière des statuts existants dans la Constitution (Polynésie, Nouvelle-Calédonie...), en Méditerranée ou le long de l'Arc atlantique (Açores), voire de propositions sui generis». «Un processus à vocation historique» et sans «tabou» mais dont la genèse est en revanche des plus classiques. Depuis près de cinquante ans, Paris a toujours réagi ainsi aux éruptions de violence: les nuits bleues sur le continent, les attentats à la bombe

Annoncées par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, alors que l'île, sonnée par l'assassinat d'Yvan Colonna, était en feu, les négociations sur le statut de la Corse devraient démarrer après les législatives. Mais quelle autonomie pour cette île aux ressorts complexes? Entre les divisions internes des «nations» et les lignes rouges posées par le gouvernement, les discussions s'annoncent ardues.



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Deux principes intangibles rappelés par le président de la République: «La Corse dans la République et le refus de créer deux catégories de citoyens»

GÉRALD DARMANIN, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

dans l'île ou les émeutes urbaines comme celles qui ont agité la Corse en mars-avril après l'assassinat d'Yvan Colonna par un terroriste islamiste.

Reste que la situation a bien changé depuis l'aboutissement du processus de Matignon, en 2002. L'État évoque d'abord clairement une évolution possible vers une autonomie à définir. Et s'en donne a priori les temps et les moyens. Fin juin, après les législatives, une première rencontre est prévue à Paris notamment pour dresser la liste des thèmes abordés: institutionnels mais aussi culturels, sociaux, économiques, fiscaux, ou encore budgétaires. Et traiter de modalités d'une discussion «décentralisée» (par exemple par groupes thématiques ou de négociations croisées) permettant l'information et la participation d'autres acteurs de l'île. À Paris, le ministre insiste sur l'intention de mener un dialogue à l'ouvert, «sans combinaison ou rétro-accords». «C'est plus dangereux, complète un ancien policier, sergent que l'État joue les uns contre les autres.»

Autre évolution notable: sur le plan national, la grande majorité des familles politiques ne semble pas hostile à une autonomie. Lors de la campagne présidentielle, le LR Eric Ciotti estimait que «l'autonomie n'est pas un gros mot». Marine Le Pen elle-même note qu'il s'agit «moins de discuter sur l'autonomie, qui, selon moi, est un leurre, que sur l'élaboration d'un statut particulier original pour une région française décentralisée et partie intégrante du territoire national. (...) J'observe qu'en Méditerranée, les îles ont des statuts qui permettent de tenir compte du caractère contraint de l'économie sur un territoire insulaire». Dernier point enfin: dans l'île, le paysage politique a été profondément bouleversé avec les succès politiques et culturels remportés par des nationalistes corses qui ont fait imploser la gauche et affaibli la droite, dont une partie n'est d'ailleurs plus hostile à une forme d'autonomie.

Feu vert donc pour une Corse autonome? C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Et, si la situation politique a radicalement changé, les écueils restent finalement les mêmes. Écueil tout d'abord sur les définitions mêmes. Gérald Darmanin a souligné «deux principes intangibles rappelés par le président de la République: «La Corse dans la République et le refus de créer deux catégories de citoyens»». Une formule qui semble fermer la porte à un statut de référendum, à une coofficialité de la langue corse et à la reconnaissance d'un peuple corse. À l'inverse, Gilles Simeoni, s'il souligne «que l'autonomie n'est pas une sortie de la République», parle d'une autonomie «



Des protestataires brûlent un drapeau français à Ajaccio, le 27 mars, après que des CRS se sont vu reprocher deux jours plus tôt d'avoir chanté *La Marseillaise* dans leur caserne alors qu'avait lieu l'enterrement d'Yvan Colonna.

PASCAL POCHARD-CASABIANCA/AFIP

e marche vers l'autonomie

ées par
re de l'Intérieur,
armanin,
e l'île, sonnée
assinat
olonna, était
es négociations

dans l'île ou les émeutes urbaines comme celles qui ont agité la Corse en mars-avril après l'assassinat d'Yvan Colonna par un terroriste islamiste.

Reste que la situation a bien changé depuis l'abandon du processus de Matignon, en 2002. L'État évoque d'abord clairement une évolution possible vers une autonomie à définir. Et s'en donne a priori le temps et les moyens. Fin juin, après les législatives, une première rencontre est prévue à Paris notamment pour dresser la liste des thèmes abordés : institutionnels mais aussi culturels, sociaux, économiques, fiscaux, ou encore budgétaires. Et traiter des modalités d'une discussion « décentralisée » (par le biais par exemple de groupes thématiques ou de microgroupes régionaux) permettant l'information et la participation d'un grand nombre d'habitants à Paris.

plein droit et de plein exercice», ce qui sous-entend par exemple un pouvoir législatif sous une forme ou sous une autre. Or, le Conseil constitutionnel a déjà retoqué des textes, notamment les accords de Matignon en 2002, prévoyant, en Corse ou en outre-mer, des évolutions sur le plan législatif ou d'ailleurs linguistique.

Autre écueil notable : la division de la classe politique insulaire, et notamment du camp nationaliste. Côté autonomistes, la formation de Gilles Simeoni, Femu a Corsica, majoritaire à l'Assemblée, soutient sa démarche vers « une réponse politique globale à la question corse ». Président du Partitu di a Nazione Corsa, son ancien allié autonomiste Jean-Christophe Angelini, maire de Porto-Vecchio, est lui aussi favorable à une évolution et évoque une discussion pouvant par exemple se conclure, d'ici à 2023, par un référendum dans l'île, une révision constitutionnelle et... de nouvelles élections à l'Assemblée de Corse dont le renouvellement est pourtant prévu en 2028. Au sein de la droite insulaire, le maire d'Ajaccio et président de groupe d'opposition, Laurent Marcangeli, pilier d'Horizons, le parti d'Édouard Philippe, se définit comme « un républicain authentique », qui veut que « le pays entende une voix corse qui ne soit pas celle de la sécession, de la colère et de la violence ».

Pour lui, « il faut s'extraire du débat sur l'autonomie, même s'il faut en parler, et aborder l'ensemble des questions, de l'environnement à l'éducation, aux transports, à l'énergie, etc. pour un projet Corse 2050 ». À l'extrême droite, François Filoni, le responsable local du Rassemblement national, venu du chevenementisme via la droite classique, met quant à lui en garde contre un statut « à la polynésienne » et « le danger d'être engagé dans un processus d'auto-détermination dont on ne veut pas ». Le ton est bien sûr différent chez les indépendantistes. Figure de Corsica Libera, qui fut allié au parti de Gilles Simeoni, Jean-Guy Talamoni, ancien négociateur du processus de Matignon, estime « qu'il ne faut pas prendre les Corses pour des imbéciles. S'il existe des lignes rouges sur la langue, le statut de résident, l'amnistie des prisonniers politiques, il n'y a pas de négociation ». Et d'en appeler « à la désobéissance civile » et au « blocage » pour créer le rapport de force. « Si on veut bloquer la Corse, on peut le faire. On peut même empêcher le préfet de sortir de la préfecture », lance-t-il. L'autre parti indépendantiste, Core in Fronte, qui a refusé de s'allier aux autonomistes et qui compte dans ses rangs Paul Quastana, négociateur du processus de Matignon avec Talamoni, affiche aussi son intransigeance. En notant, par exemple, que le refus de créer deux catégories de citoyens est une « position figée (qui) ferme la porte à l'émergence d'une citoyenneté corse, garante des droits politiques du peuple corse ».

Les spectres du terrorisme et de la mafia

Reste enfin l'écueil de la peur et de la violence,

e marche vers l'autonomie

ées par
tre de l'Intérieur,
Darmanin,
e l'île, sonnée
assinat
Colonna, était
es négociations
statut de la Corse
nt démarrer après
atives. Mais quelle
nie pour cette île
orts complexes?
s divisions
des «natis»
nes rouges posées
ouvernement,
ssions
cent ardues.



Deux principes intangibles rappelés
par le président de la République:
"La Corse dans la République et le refus
de créer deux catégories de citoyens"

GÉRALD DARMANIN, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

dans l'île ou les émeutes urbaines comme celles qui ont agité la Corse en mars-avril après l'assassinat d'Yvan Colonna par un terroriste islamiste.

Reste que la situation a bien changé depuis l'abandon du processus de Matignon, en 2002. L'État évoque d'abord clairement une évolution possible vers une autonomie à définir. Et s'en donne a priori le temps et les moyens. Fin juin, après les législatives, une première rencontre est prévue à Paris notamment pour dresser la liste des thèmes abordés: institutionnels mais aussi culturels, sociaux, économiques, fiscaux, ou encore budgétaires. Et traiter des modalités d'une discussion «décentralisée» (par le biais par exemple de groupes thématiques ou de microgroupes régionaux) permettant l'information et la participation d'autres acteurs de l'île. À Paris, on insiste sur l'intention de mener un dialogue à ciel ouvert, «sans combinaison ou rétro-accords». «Le plus dangereux, complète un ancien policier, serait que l'État joue les uns contre les autres.»

Autre évolution notable: sur le plan national, la grande majorité des familles politiques ne semble pas hostile à une autonomie. Lors de la campagne présidentielle, le LR Éric Ciotti estimait que «l'autonomie n'est pas un gros mot». Marine Le Pen elle-même note qu'il s'agit «moins de discuter sur l'autonomie qui, selon moi, est un leurre, que sur l'élaboration d'un statut particulier original pour une région française décentralisée et partie intégrante du territoire national. (...) J'observe qu'en Méditerranée, les îles ont des statuts qui permettent de tenir compte du caractère contraint de l'économie sur un territoire insulaire». Dernier point enfin: dans l'île, le paysage politique a été profondément bouleversé avec les succès politiques et culturels remportés par des nationalistes qui ont fait implorer la gauche et affaibli la droite, dont une partie n'est d'ailleurs plus hostile à une forme d'autonomie.

Feu vert donc pour une Corse autonome? C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Et, si la situation politique a radicalement changé, les écueils restent finalement les mêmes. Écueil tout d'abord sur les définitions mêmes. Gérald Darmanin a souligné «deux principes intangibles rappelés par le président de la République: "La Corse dans la République et le refus de créer deux catégories de citoyens"». Une formule qui semble fermer la porte à un statut de résident, à une coofficialité de la langue corse et à la reconnaissance d'un peuple corse. À l'inverse, Gilles Simeoni, s'il souligne «que l'autonomie n'est pas la sortie de la République», parle d'une autonomie «de

pas celle de la sécession, de la colère et de la violence».

Pour lui, «il faut s'extraire du débat sur l'autonomie, même s'il faut en parler, et aborder l'ensemble des questions, de l'environnement à l'éducation, aux transports, à l'énergie, etc. pour un projet Corse 2050». À l'extrême droite, François Filoni, le responsable local du Rassemblement national, venu du chevènementisme via la droite classique, met quant à lui en garde contre un statut «à la polonaise» et «le danger d'être engagé dans un processus d'autodétermination dont on ne veut pas». Le ton est bien sûr différent chez les indépendantistes. Figure de Corsica Libera, qui fut allié au parti de Gilles Simeoni, Jean-Guy Talamoni, ancien négociateur du processus de Matignon, estime «qu'il ne faut pas prendre les Corses pour des imbéciles. S'il existe des lignes rouges sur la langue, le statut de résident, l'amnistie des prisonniers politiques, il n'y a pas de négociation». Et d'en appeler «à la désobéissance civile» et au «blocage» pour créer le rapport de force. «Si on veut bloquer la Corse, on peut le faire. On peut même empêcher le préfet de sortir de la préfecture», lance-t-il. L'autre parti indépendantiste, Core in Fronte, qui a refusé de s'allier aux autonomistes et qui compte dans ses rangs Paul Quastana, négociateur du processus de Matignon avec Talamoni, affiche aussi son intransigeance. En notant, par exemple, que le refus de créer deux catégories de citoyens est une «position figée (qui) ferme la porte à l'émergence d'une citoyenneté corse, garante des droits politiques du peuple corse».

Les spectres du terrorisme et de la mafia

Reste enfin l'écueil de la peur et de la violence, qu'elle soit politique ou criminelle. Les poseurs de bombe ont officiellement renoncé aux armes en 2014. Mais sans véritablement les rendre, comme l'ont fait les basques d'ETA, et en continuant à faire parler d'eux. En septembre 2021, le FLNC, ou plutôt un FLNC, estimait que «la voie de la paix, face à Paris, est un échec. Et que les élus nationalistes au pouvoir n'y changeront rien». Un double message adressé à Paris et à Gilles Simeoni et émanant, pour les services spécialisés, de la mouvance autour de Charles Pieri, indépendantiste historique proche de Jean-Guy Talamoni et présenté comme le chef d'un des FLNC. Le 16 mars 2022, nouvelle menace d'un retour à la violence. «Il faut sans doute s'attendre à un regain de l'action clandestine, estime un expert, avec peut-être une capacité de nuisance plus limitée. Car ils ont des problèmes de main-d'œuvre, de maîtrise technique et d'accès à l'explosif. Quelques dizaines de jeunes nationalistes sont toutefois au contact des anciens.»

Si l'incertitude plane sur un retour du terrorisme, l'île sait que la violence mafieuse persistera. En 2018 déjà (nos éditions du 10 novembre 2018), un bilan était dressé par le ministère de la Justice pour une réunion de l'instance de coordination de l'action judiciaire en Corse. Il exposait notamment «les extorsions au préjudice des entrepreneurs et les règlements de compte ayant pour cause le contrôle des marchés illicites, mais également des activités légales» ainsi que «les collusions et la corruption, comme en atteste le nombre de mises en cause d'élus et d'officiers ministériels, preuve de l'implication du banditisme dans l'économie de l'île». Derrière ce constat, la crainte que les groupes criminels, et leurs connexions politiques et économiques, bénéficient d'une évolution institutionnelle. Créé en 2019, un collectif antimafia, le Cullettivu Massimu Susini, se dit ainsi favorable à l'autonomie «à condition de ne pas dissocier lutte pour l'autonomie et combat contre la mafia». Créateur d'un second collectif, Maffia no', a vita lè («Mafia non, la vie oui»), Léo Battesti, figure historique du FLNC des années 1970, dénonce-lui «des voyous» ayant des «leviers dans beaucoup de domaines au niveau économique» et exerçant des influences et des pressions «politiques considérables». Or chacun sait que la lutte contre cette gangrène, lutte vitale pour l'avenir de l'île quel que soit son statut, est autrement plus complexe que la plus complexe des négociations. ■